



CAP N°8 – Catégorie C :

- Mercredi 2 juillet 2025 -

Déclaration Liminaire

Monsieur le Président,

Au-delà de l'ordre du jour de cette CAP, **l'UNSa Justice** souhaite mettre en avant les discussions qui se sont tenues pendant 5 mois, afin de porter reconnaissance aux personnels administratifs en parallèle de la réforme des personnels techniques que nous avons portée et votée lors du dernier CSA Ministériel.

S'agissant de la reconnaissance due aux personnels administratifs, **l'UNSa Justice** reste cohérente et fidèle à ses revendications.

Par conséquent, **l'UNSa Justice** a gardé le cap et pointé l'urgence d'avancer au sein du périmètre Justice et cela malgré le principe de corps interministériels.

Après avoir martelé cette priorité, le budget du ministère de la Justice comporte une enveloppe indemnitaire de 10 millions d'euros afin de revaloriser en 2025 les personnels des corps communs administratifs (C, B et A) ainsi que les adjoints techniques corps communs.

Pour l'UNSa Justice, c'était le premier sujet à acter, car sans budget dédié cela ne servirait à rien de discuter !

Par ailleurs, en réponse à nos sollicitations et demandes, Gérald DARMANIN a mandaté le secrétariat général pour ouvrir des négociations avec les organisations syndicales ministérielles avec à la clé, la mise en œuvre de dispositions dès cette année et une projection pluriannuelle qu'il souhaite cranter dans les prochains projets de Loi de finances (2026 et suivants...)

C'est dans ce cadre et selon les termes de ce mandat, que le secrétariat général a nourri des discussions avec les organisations syndicales, du 5 février au 10 juin dernier.

L'objectif étant de fixer les mesures à mettre en œuvre dès cette année et celles à budgétiser dans le cadre du PLF 2026 et des suivants.

Après avoir réitéré ses revendications indemnitaires (*fin de la minoration de l'IFSE à la DAP et revalorisation pour tous des dispositions de gestion de l'IFSE / CIA et du taux de PSS...*), mais aussi de promotions de C en B et de B en A avec des taux de promotions boostés et des plans de requalification pour les C ainsi que pour les B ; des dispositions dérogatoires pour les avancements de grades pour les 3 catégories, **l'UNSa Justice** a très tôt formalisé des propositions de revalorisation d'IFSE et un volume de promotions à engager dans le cadre de plan de requalification pour les C en B, mais aussi pour les B, sur la base d'organigrammes de référence dans toutes les directions en administration centrale comme en services déconcentrés.

Concrètement, les montants proposés par l'administration lors des deux dernières réunions reprennent les propositions de l'UNSa Justice s'agissant de l'enveloppe indemnitaire de 10 millions d'euros pour cette année et les engagements pour 2026 et 2027.

C'est-à-dire, l'engagement de la Chancellerie à hauteur minimale de 10 millions d'euros de revalorisation indemnitaire pour les mêmes personnels sur les exercices budgétaires 2026 et 2027, indépendamment du chantier sur les promotions de grades et de corps pour tous, ainsi que d'un nouveau plan de requalification que nous revendiquons pour les C en B à hauteur minimale de 1 000 promotions sur 4 ans, au-delà des

promotions de C en greffier, et un plan de requalification visant à doubler le nombre de promotions annuelles pour les secrétaires administratifs en attachés.

Les montants actés à l'issue de la dernière rencontre sont conformes aux propositions de **l'UNSa Justice** :

- **Pour les adjoints administratifs et techniques corps communs :**
augmentation de l'IFSE de + 600 € bruts annuels à compter du 1^{er} janvier 2025. Portée sur 3 années consécutives, la revalorisation de l'IFSE serait alors de + 1 800 € Bruts.
- **Pour les secrétaires administratifs :**
augmentation de l'IFSE de + 700 € bruts annuels à compter du 1^{er} janvier 2025. Portée sur 3 années consécutives, la revalorisation de l'IFSE serait alors de + 2 100 € Bruts.
- **Pour les attachés d'administration :**
augmentation de l'IFSE de + 800 € bruts annuels à compter du 1^{er} janvier 2025. Portée sur 3 années consécutives, la revalorisation de l'IFSE serait alors de + 2 400 € Bruts.

Cette revalorisation s'accompagne d'un plan de minoration de l'abattement IFSE pour les personnels affectés à la DAP.

L'UNSa Justice et les personnels restent maintenant dans l'attente de la signature du relevé de décisions avec le garde des Sceaux et de la mise en œuvre de cette augmentation le plus tôt possible sur les fiches de paie (avec effet rétroactif au 1^{er} janvier), au même titre que la sanctuarisation des éléments budgétaires pour le PLF 2026.

Par ailleurs, **l'UNSa Justice** s'interroge sur l'absence de note concernant le versement du CIA pour les personnels... Y aurait-il un loup ?

À l'heure où nous parlons d'augmentation de l'IFSE dans nos discussions, comprenez que cela puisse nous interpeller. Alors qu'en est-il ? A quand la publication de cette note et le versement du CIA sur nos fiches de paie ? A moins qu'il y ait un problème de consommation budgétaire, pour ne pas dire un dérapage sur certains programmes ! Vous comprendrez aisément, que l'absence de communication et de réponse à nos sollicitations, puissent nous interroger.

Par contre, nous avons découvert au détour d'un mail, qu'aucun versement de la part variable ne sera effectué jusqu'à nouvel ordre. Au nom des personnels que nous représentons et qui méritent plus de considération, nous exigeons des réponses et de la transparence.

L'UNSa Justice
l'action utile !

Paris, le 2 juin 2025